

## PORTAGE DES REPAS

### Synthèse de l'offre

<b>Employeur :</b>	CCAS DE BISCARROSSE 274 place charles de gaulle - bp 30073 40600Biscarrosse
<b>Grade :</b>	Agent social
<b>Référence :</b>	O04020031069
<b>Date de dépôt de l'offre :</b>	10/07/2020
<b>Type d'emploi :</b>	Emploi permanent
<b>Temps de travail :</b>	Non Complet
<b>Durée :</b>	14h00
<b>Nombre de postes :</b>	1
<b>Poste à pourvoir le :</b>	Dès que possible
<b>Date limite de candidature :</b>	08/09/2020
<b>Service d'affectation :</b>	ESPACE SENIORS

### Lieu de travail :

<b>Lieu de travail :</b>	274 place charles de gaulle - bp 30073 40600 Biscarrosse
--------------------------	---

### Détails de l'offre

<b>Grade(s) :</b>	Agent social
<b>Famille de métier :</b>	Social
<b>Métier(s) :</b>	Agente / Agent d'intervention sociale et familiale

#### Descriptif de l'emploi :

Tournée - Portage des repas - Gérer l'économat et les stocks alimentaires - Assurer et respecter les règles d'hygiène et sanitaires - Aider l'équipe à la prise en charge des bénéficiaires - Transmission informations à ses collègues (pathologies,...)

#### Profil demandé :

Ecoute et participer à l'observation - Savoir accueillir - Aptitude au travail en équipe - bonne connaissance des rues de Biscarrosse - Qualités relationnelles - Discrétion - Autonomie - Polyvalence - Ponctualité, obligation de réserve, présentation soignée et tenue correcte.

#### Mission :

**Portage repas**

Assurer et respecter la réglementation sur l'hygiène, la sécurité et la propreté et les normes HACCP - Contrôler le respect des règles d'hygiène - Respect des règles de la liaison froide

**Contact et informations complémentaires :** CCAS DE BISCARROSSE 274 place Charles de Gaulle- 40600 BISCARROSSE  
Ecrire à [m.gallouet@ville-biscarrosse.fr](mailto:m.gallouet@ville-biscarrosse.fr) ou [ccas.@ville-biscarrosse.fr](mailto:ccas.@ville-biscarrosse.fr)

**Téléphone collectivité :** 05 58 83 40 60

**Adresse e-mail :** [m.gallouet@ville-biscarrosse.fr](mailto:m.gallouet@ville-biscarrosse.fr)

**Travailleurs handicapés :**

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.